

GESVES

Un taxi social en attente de bénévoles



Un service qui devrait être apprécié.

Ca y est. le CPAS de Gesves vient de faire le pas en achetant un véhicule qui servira de taxi social. Il n'attend plus que des bénévoles.

• **Freddy GILLAIN**

Le président du CPAS André Bernard a expliqué le cheminement du dossier et le contexte géographique de la commune. L'absence d'une mobilité accessible représente un réel problème pour les personnes non motorisées, les nombreux aînés ou isolés qui souffrent d'une profonde solitude. Devant ce constat, le CPAS a décidé de ce nouveau service.

Il est ouvert à toute personne majeure ou mineure accompagnée habitant sur le territoire de la commune de Gesves et qui ne peut se déplacer faute de

moyens de transport personnel ou d'autre possibilité de transport.

La décision a, entre autres, été prise à la suite de la décision de l'ASBL Caiac (centre d'accueil, d'information, d'animation et de coordination) de ne plus assurer de service de transport depuis le 31 décembre, date à laquelle la commune de Gesves a quitté cette ASBL. C'est à l'unanimité que le conseil du CPAS a opté pour cette solution.

À caractère social

Cette nouvelle activité permettra des déplacements vers des centres hospitaliers dans la région ou pour des rendez-vous médicaux divers, mais aussi pour participer à une activité sociale dans un village de l'entité ou pour accomplir des démarches auprès des administrations. Il sera possible aussi de réaliser une visite en famille, en maison de repos ou encore accéder à certains biens de consommation nécessaires à la vie quotidienne comme des

courses chez les commerçants locaux ou en grande surface. En un mot, toute démarche à caractère social, dans une zone limitée à un rayon de 30 kilomètres.

Le président a rappelé que ce taxi social ne pouvait, à aucun moment, se substituer aux ambulances ou aux services spécialisés dans le transport des personnes malades ou handicapées qui ont besoin d'une assistance pour se déplacer.

Le président a remercié le responsable du service Frédéric Simon et M^{me} Joëlle Nissen, la première bénévole. Un appel est d'ailleurs lancé aux bénévoles pour assurer ces déplacements. Le service de réinsertion sociale qui dispose du nouveau véhicule pourra aussi venir à la rescousse. Les déplacements seront assurés du lundi au vendredi de 8 h à 18 h. ■

► Les personnes intéressées peuvent contacter le CPAS, le lundi de 9 h à 16 h, au 083/670.327. En cas d'urgence le n° d'appel sera le 083/670.348.